



Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Les problèmes de dos coûtent plusieurs milliards de francs par an à l'économie - le SECO, les cantons et la SUVA prennent des mesures

Berne, 09.09.2009 - Les problèmes de dos et d'autres troubles de l'appareil locomoteur sont souvent causés ou renforcés par le travail. De nouvelles études réalisées sur mandat du SECO chiffrent les coûts pour l'économie entraînés par la perte de productivité ou les absences du travail à plus de quatre milliards par an. C'est pourquoi le SECO lance, en collaboration avec les inspections cantonales du travail et la SUVA, une opération d'exécution prioritaire « Troubles de l'appareil locomoteur ». Le contrôle du respect de la loi sur le travail et les facteurs de risque au travail sont au centre de cette opération.

Dans la société de services moderne, les troubles de l'appareil locomoteur sont le problème de santé au travail le plus fréquent. Des conditions de travail déficientes sont en partie la cause de ce problème. Deux nouvelles publications montrent les coûts et les facteurs de risque et indiquent quelles sont les mesures de prévention les plus efficaces.

670 000 personnes actives présentent des troubles de l'appareil locomoteur

Le rapport du SECO intitulé « Conditions de travail et maladies de l'appareil locomoteur : estimation du nombre de cas et des coûts macroéconomiques pour la Suisse » évalue à 670 000 le nombre de personnes actives qui souffrent de troubles musculosquelettiques liés à leur situation de travail.

De meilleures conditions de travail - l'économie pourrait épargner des milliards

Les coûts pour les entreprises dus à une perte de productivité en cas de troubles de l'appareil locomoteur causés (en partie) par le travail sont estimés à 3,3 milliards de francs par an.

Les coûts pour les entreprises dus aux absences du travail en raison de troubles de l'appareil locomoteur causés (en partie) par le travail sont estimés à près d'un milliard de francs par an.

Une bonne organisation du travail et un aménagement ergonomique satisfaisant, tels que la loi sur le travail les réclame, permettraient d'éviter presque toutes les absences du travail (coût de près d'un milliard de francs) et une grande partie de la perte de productivité (2,7 milliards de francs) dues aux troubles de l'appareil locomoteur causés (en partie) par le travail. Le potentiel de coûts pouvant être évités par de meilleures conditions de travail est donc de plus de 3 milliards de francs.

Les coûts réels sont encore plus élevés que les coûts estimés parce que les cas d'invalidité et les mises en retraite anticipée n'ont pas pu être pris en compte en raison de l'absence de données. En 2008, 51 271 personnes ont perçu une rente d'invalidité en raison de troubles musculosquelettiques. Près du tiers de ces cas est à mettre sur le compte des conditions de travail. Une application conséquente de la loi sur le travail permettrait de réduire sensiblement les milliards de déficits de l'AI.

Le SECO lutte avec les cantons et la SUVA contre les troubles musculosquelettiques

L'ampleur des troubles musculosquelettiques est grande, tout comme leurs répercussions négatives sur les personnes concernées et sur l'économie. C'est pourquoi le SECO a décidé de prendre des mesures.

Le SECO mène, en 2010 et en 2011, en collaboration avec les inspections cantonales du travail et la SUVA, une opération d'exécution prioritaire sur les facteurs de risque qui peuvent porter atteinte à l'appareil locomoteur. Les procès-verbaux de contrôles des inspecteurs du travail sont complétés par des questions sur les facteurs de risque pour l'appareil locomoteur.

Les entreprises ont la possibilité d'effectuer leur propres contrôles aux postes de travail critiques au moyen de l'« Instrument d'évaluation - Risques pour l'appareil locomoteur » et de son guide d'utilisation, tous deux publiés par le SECO, ou de la Méthode des indicateurs clés de la SUVA.

Adresse pour l'envoi de questions:

Dr. Thomas Läubli, SECO, Travail et santé
Tél. +41 (0)43 322 21 14, thomas.laebli@seco.admin.ch

Editeur:

Secrétariat d'Etat à l'économie
Internet: <http://www.seco.admin.ch>

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

<http://www.seco.admin.ch/aktuell/00277/01164/01980/index.html?lang=fr>